



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Justin Lépany (au fond) a rencontré quelques-uns des 200 choristes qui interpréteront l'œuvre qu'il a créée spécialement pour la commémoration du décès d'Augustin Trébuchon, le dernier poilu mort au combat, tombé le 11 novembre 1918, à Vrigne-Meuse.

ÉDITO

Ça pousse !

Pour nombre d'entre vous, notamment ceux qui résident dans les secteurs ruraux de notre communauté d'agglomération, l'arrivée des beaux jours se traduit souvent par le retour des joies du jardinage, des semis ou des premières tailles. J'en profite pour vous rappeler qu'une nouvelle fois, Ardenne Métropole va assurer jusqu'à début novembre le ramassage gratuit en porte à porte des déchets verts : plus de 2.000 personnes âgées ou handicapées ont bénéficié de ce service l'an dernier et elles seront encore plus nombreuses cette année.

Mais c'est d'une autre forme de jardinage dont je souhaite vous parler : celle qui consiste à veiller à l'éclosion de graines dont les fruits se traduisent en emplois... Ardenne Métropole a en effet mis en place un réseau de structures destinées à accompagner les premiers pas de tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la création d'une entreprise. Il s'agit d'une part d'un incubateur, baptisé Rimbaud Tech, et d'autre part de trois pépinières, présentés dans les pages suivantes. Plus d'une trentaine d'entrepreneurs ou de futurs entrepreneurs se trouvent ainsi réunis dans un environnement que tout bon jardinier comparerait à une serre, c'est-à-dire un lieu conçu et organisé pour garantir aux « jeunes plantes » les meilleures conditions de croissance. Malgré tout le soin qu'on leur apporte, certaines de ces graines ne prendront pas, c'est malheureusement inévitable, mais d'autres ont d'ores et déjà permis l'embauche de salariés dont la présence atteste de la qualité du terreau ardennais.

Ce printemps coïncide avec le grand départ de plusieurs de ces entreprises, hébergées jusqu'alors au sein d'une pépinière et qui ont aujourd'hui atteint une maturité suffisante pour voler de leurs propres ailes. Elles vont ainsi pouvoir essayer sur l'ensemble de notre territoire... et céder la place à de nouveaux créateurs. Un printemps prometteur...

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayyvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Boutancourt
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépnigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

AUX PETITS SOINS POUR LES FUTURS ENTREPRENEURS

Trois pépinières et un incubateur : Ardenne Métropole met toutes les chances et tous les outils de son côté pour que les nouveaux entrepreneurs de son territoire soient épaulés durant les phases de création de leurs sociétés. Et ça marche !

Vous ne vous étiez jamais représenté Ardenne Métropole comme une maman poule ? C'est pourtant ainsi que les entrepreneurs en herbe hébergés par l'incubateur ou l'une des trois pépinières de notre communauté d'agglomération voient cette dernière : une aile protectrice sous laquelle il fait bon grandir à son rythme, jusqu'au jour où l'on se sentira suffisamment dégourdi pour quitter le nid et explorer à son tour le vaste monde...

En attendant, passons de la basse-cour au potager pour jeter un coup d'œil sur les pépinières où s'épanouissent actuellement une trentaine de jeunes entrepreneurs. Elles sont au nombre de trois : deux à Charleville-Mézières (Val de Vence et Ronde Couture) et la petite dernière à Sedan. Mais elles fonctionnent toutes selon le même modèle et visent un but identique : *« offrir à tous ceux qui se lancent dans la création d'entreprise les meilleures conditions de croissance »*, résume Patrick Fostier, 2^e vice-président en charge du développement économique.



Composant un ensemble très cosy...



...la pépinière sedanaise se trouve juste en face du château.

COMMENT COUPER LE CORDON...

« Le monde de l'entrepreneuriat peut parfois être d'un accès difficile, admet-il. Surtout pour des nouveaux venus qui ne connaissent pas cet univers, ses règles, ses codes, ses interdits, ses obligations... Les pépinières leur offrent bien sûr la possibilité de s'installer dans un local à coût réduit, mais elles forment surtout un environnement amical avec des aides, des conseils, des services... Tout ce qui est nécessaire pour vérifier concrètement le bien fondé de son projet avant de s'envoler de ses propres ailes. »

Sans oublier une solidarité aussi bienvenue que spontanée qui rassemble tous les locataires. Ces derniers partagent en effet de nombreux services mis à disposition par la pépinière et tout naturellement, en arrivent à travailler en commun, à échanger des idées ou des contacts de clients potentiels. A tel point qu'au moment de prendre leur envol, après plusieurs années passées au sein de la pépinière, les néo-entrepreneurs ont parfois du mal à couper le cordon... *« Certains, tout en quittant la structure, cherchent un local indépendant mais à proximité. Ils veulent bien s'éloigner, mais pas trop... »*

DÉJÀ DES EMPLOIS

Concrètement, les locataires sont hébergés pour une durée maximale de 4 ans, avec un loyer qui augmente progressivement tout en restant en dessous du marché. *« La pépinière du Val de Vence a ouvert en 2014, on est donc à la fois en train d'organiser les premiers départs et de planifier les prochaines arrivées »*, reprend Patrick Fostier, heureux de remarquer que certains « partants » ont visiblement profité à plein des conditions favorables qui leur ont été offertes, puisqu'ils ont embauché : *« C'est la meilleure preuve de l'utilité de ces structures ! »*

Pour compléter ce dispositif, Ardenne Métropole a lancé il y a un an un incubateur d'entreprises du nom de Rimbaud Tech, implanté à Terciarys, le bâtiment à vocation tertiaire mitoyen de la gare de Charleville-Mézières et créé lui aussi par notre communauté d'agglomération. Tout se tient... *« Rimbaud Tech nous permet de proposer ce qui était jusqu'alors le chaînon manquant.*



La pépinière du Val de Vence affiche un taux de remplissage de 80 %.



Bureaux, ateliers, services... les pépinières sont conçues pour offrir les meilleures conditions aux néo-entrepreneurs.

Les pépinières sont faites pour accueillir des entreprises nouvelles mais déjà constituées, prêtes à faire du business, mais nous n'avons rien à proposer à ceux qui n'en sont pas encore à ce stade, ceux qui ont simplement une idée, un projet, qui aimeraient se lancer mais sans savoir comment faire. L'incubateur est fait pour eux. »

Avec toujours la même volonté de proposer l'environnement le plus favorable possible,



À la différence des pépinières, l'incubateur Rimbaud Tech accueille des créateurs d'entreprise qui n'en sont encore qu'au stade du projet.



La pépinière de la Ronde Couture va prochainement bénéficier de travaux lui permettant de mieux s'ouvrir sur son environnement.

ce qui se traduit entre autres par des espaces de travail partagés, des salles de réunion, un accompagnement personnalisé permettant d'accéder à un réseau de partenaires, d'experts et professionnels locaux et régionaux ou même un programme de formations. « On a une douzaine de places disponibles, détaille Patrick Fostier et les quatre premiers incubés ont emménagé à l'automne dernier. On est en train d'en sélectionner quatre autres et on complétera l'an prochain. Cet étalonnement est voulu, il nous permettra de proposer régulièrement nos services à de nouveaux intéressés. »

Pour plus d'informations :

Incubateur Rimbaud Tech

06 02 72 06 31 - contact@rimbaud-tech.fr
www.rimbaud-tech.fr

Pépinières

03 24 59 19 61 / 06 31 75 76 21

celine.geoffroy@interfaces-fr.com

ou ludivine.seville@interfaces-fr.com

www.pepiniere-charleville.fr





CAMPUS : LES ÉTUDIANTS HORS D'EAU !

Le chantier du campus vient de franchir quelques étapes déterminantes. Cela a notamment été le cas pour la future maison des étudiants, désormais hors d'eau puisque les travaux de couverture et de menuiserie devaient s'achever en toute fin de mois. Côté pôle de formation de la CCI, le dernier étage est en cours d'élévation, tandis que les ouvriers vont profiter des vacances pour relier l'extension de l'IUT au bâtiment actuel. Visuellement, le chantier va perdre courant mai l'une de ses trois grues, devenue inutile...

CYCLE MÉMORIEL 1918-2018

Jeudi 10 mai 2018, dans le cadre des commémorations, Nouvion sur Meuse ouvrira officiellement aux visiteurs le Chemin de mémoire "Trame mémorielle sur les traces de la 163^{ème} DI". A cette occasion, la 20^{ème} Marche Populaire



Internationale est baptisée pour l'occasion "Marche du centenaire, sur les pas du poilu". Org. USCN et FFSP, renseignements 03 24 53 09 98

Mercredi 16 mai - 18h30 - Chalandry-Elaire (salle polyvalente) - *The Lost Battalion* (USA - 2001 - 1h32) par Russell Mulcahy. Projection suivie d'un débat.

Mercredi 23 mai - 18h30 - Charleville-Mézières - Quartier Dumberion - 3^{ème} RG réservation obligatoire au 03 24 32 44 60 - *L'héroïque cinématographe* (France - 2003 - 0h48) de Laurent Veray et Agnès De Sacy. Projection suivie d'un débat.

Retrouvez toute l'actualité du cycle sur [f](#) Augustin Trébuchon

ÉQUIPEMENTS LUDIQUES : MODALITÉS D'ACCUEIL

Centre Aquatique de Sedan

Mardi 8 mai
Jeudi 10 mai
Lundi 21 mai } ouvert de 9 h à 12 h 30 (piscine et espace forme)

Centre Aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières

Mardi 8 mai
Jeudi 10 mai
Dimanche 20 et
lundi 21 mai } ouvert de 9 h 30 à 13 h (piscine et espace détente)

Piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières : fermée les jours fériés.

Patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières : fermeture estivale à partir du 7 mai.

www.ardenne-metropole.fr

RATTRAPAGES DES COLLECTES DE DÉCHETS

Mardi 8 mai

- ♦ collecte du matin avancée au samedi 5 mai matin
- ♦ collecte d'après-midi avancée au samedi 5 mai après-midi
- ♦ collecte de nuit rattrapée mercredi 9 mai de nuit

Jeudi 10 mai

- ♦ collecte du matin rattrapée samedi 12 mai au matin
- ♦ collecte d'après-midi rattrapée samedi 12 mai après-midi
- ♦ collecte de nuit rattrapée vendredi 11 mai de nuit

Lundi 21 mai

- ♦ collecte du matin avancée au samedi 19 mai matin
- ♦ collecte d'après-midi avancée au samedi 19 mai après-midi
- ♦ collecte de nuit rattrapée mardi 22 mai de nuit

Horaires des collectes :
Matin : entre 5h et 13h
Après-midi : entre 13h et 19h
Nuit : entre 19h et 2h (Centre Ville de Charleville-Mézières)

Renseignements : 03 24 57 83 20 - dechets@ardenne-metropole.fr